



Compte administratif 2022

Conseil municipal du 27 mars 2023

Plan

La section de fonctionnement

Les recettes de gestion de fonctionnement

Les dépenses de gestion de fonctionnement

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement

Les résultats

La section de fonctionnement

La section d'investissement

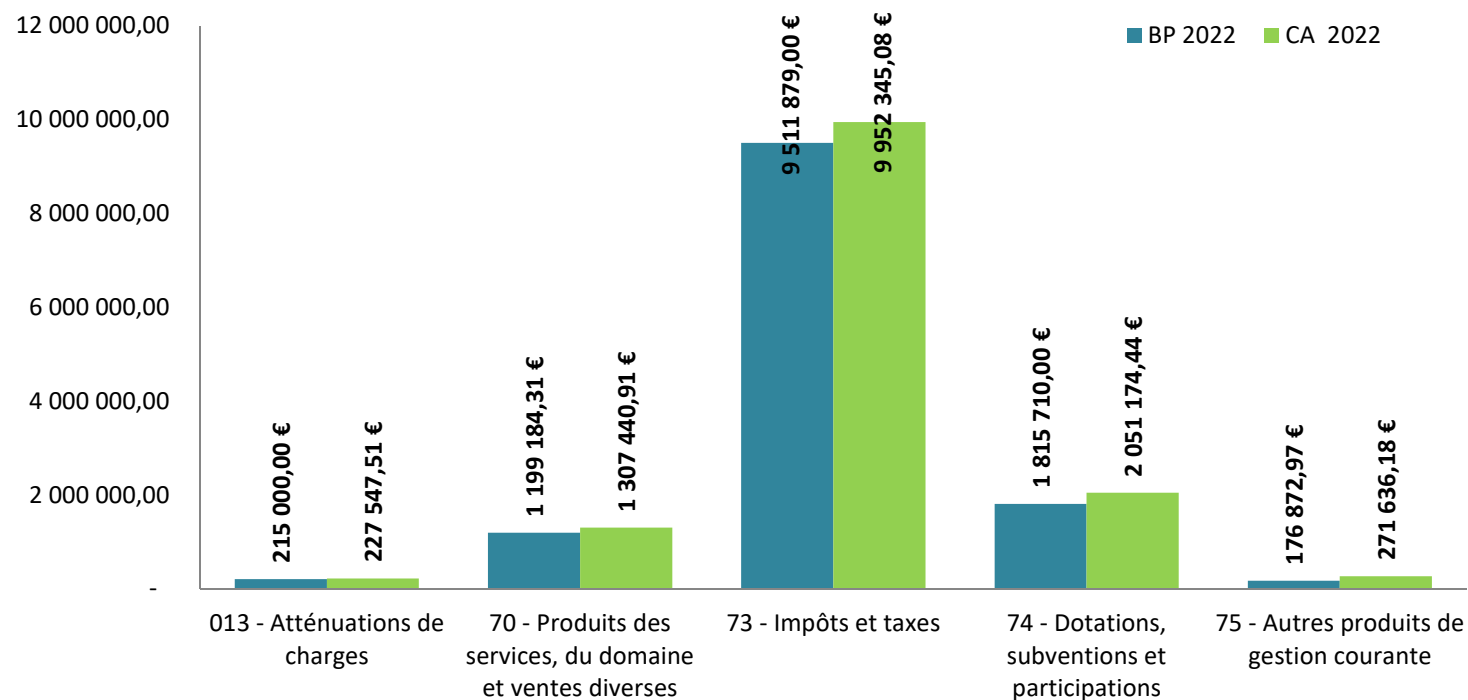
Les restes à réaliser



La section de fonctionnement

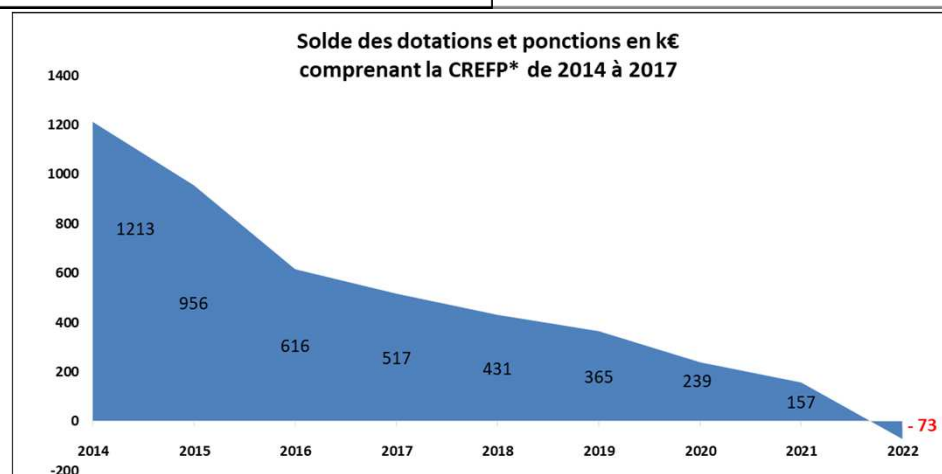
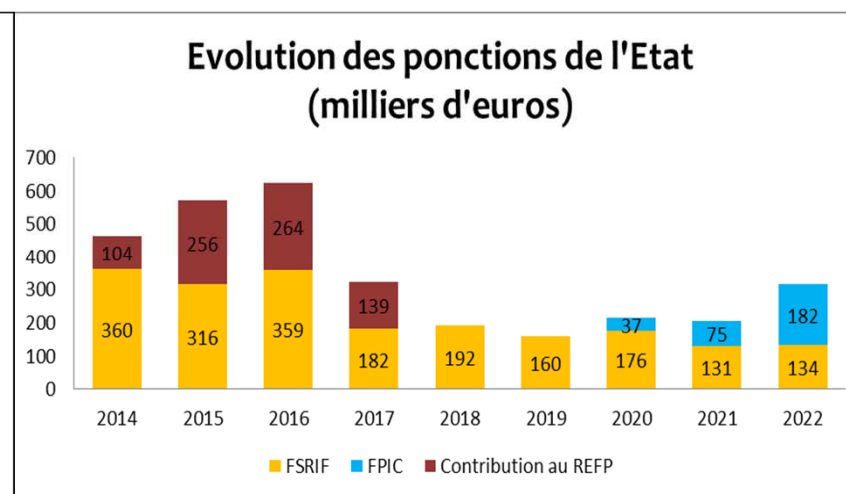
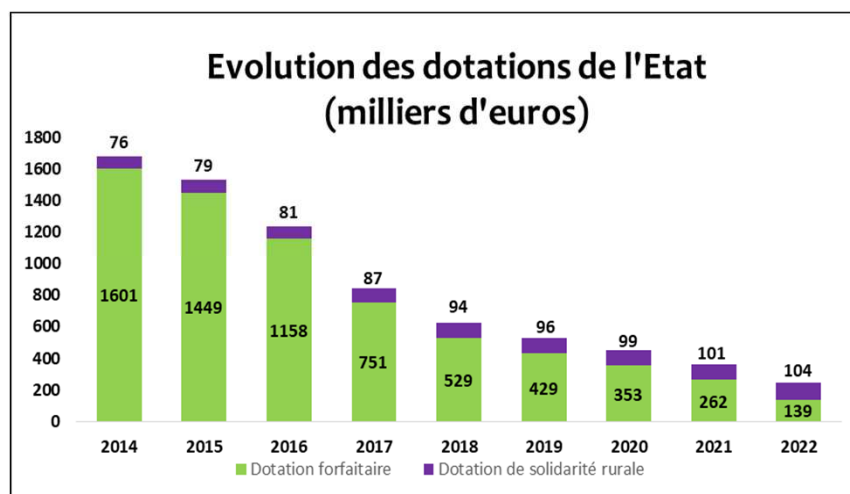
Les recettes de fonctionnement

Recettes de gestion de fonctionnement réalisées



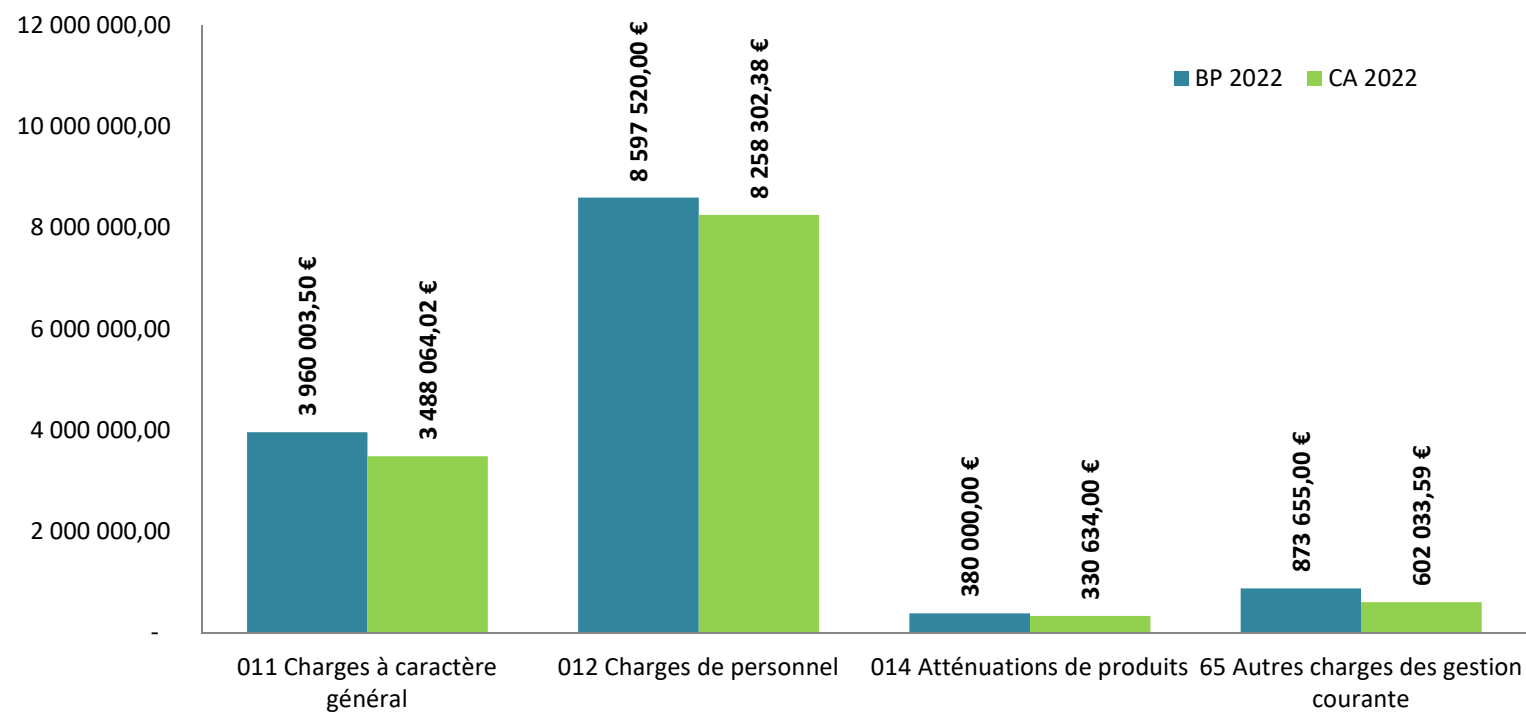
Les recettes de fonctionnement

Des concours financiers de l'Etat en baisse continue



Les dépenses de fonctionnement

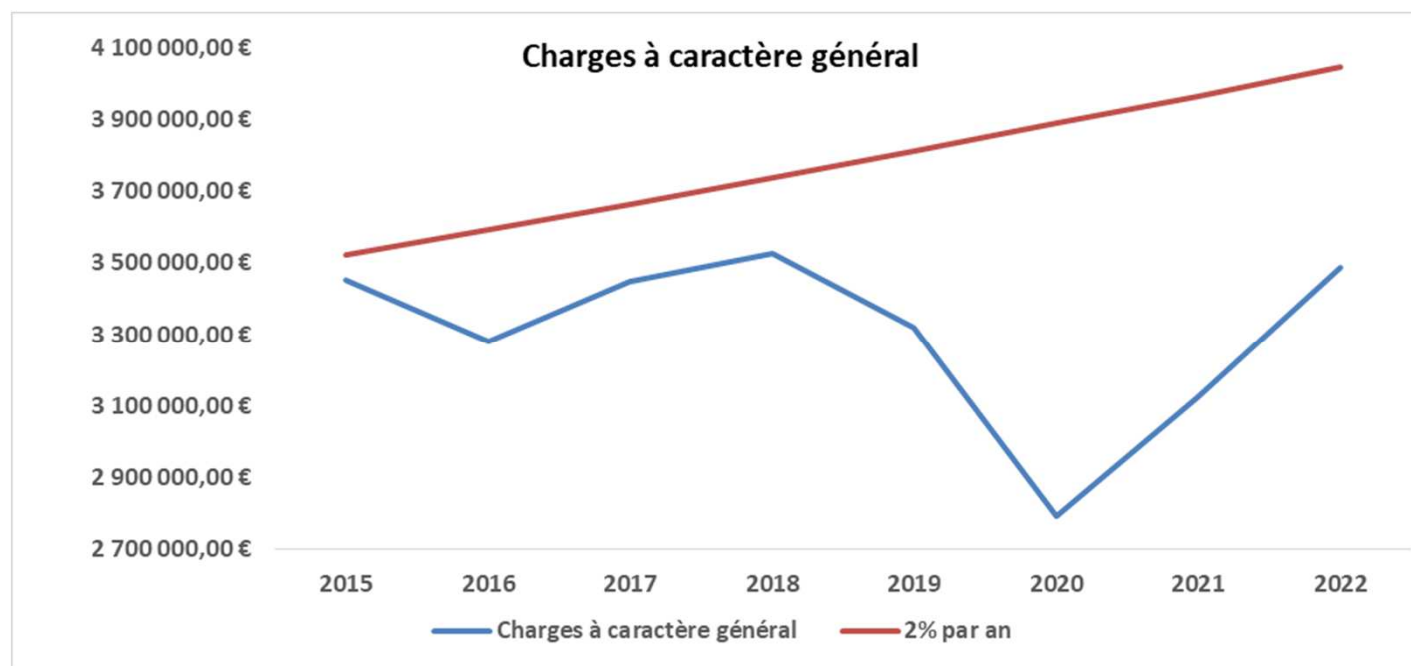
Dépenses de gestion de fonctionnement réalisées



Les dépenses de fonctionnement

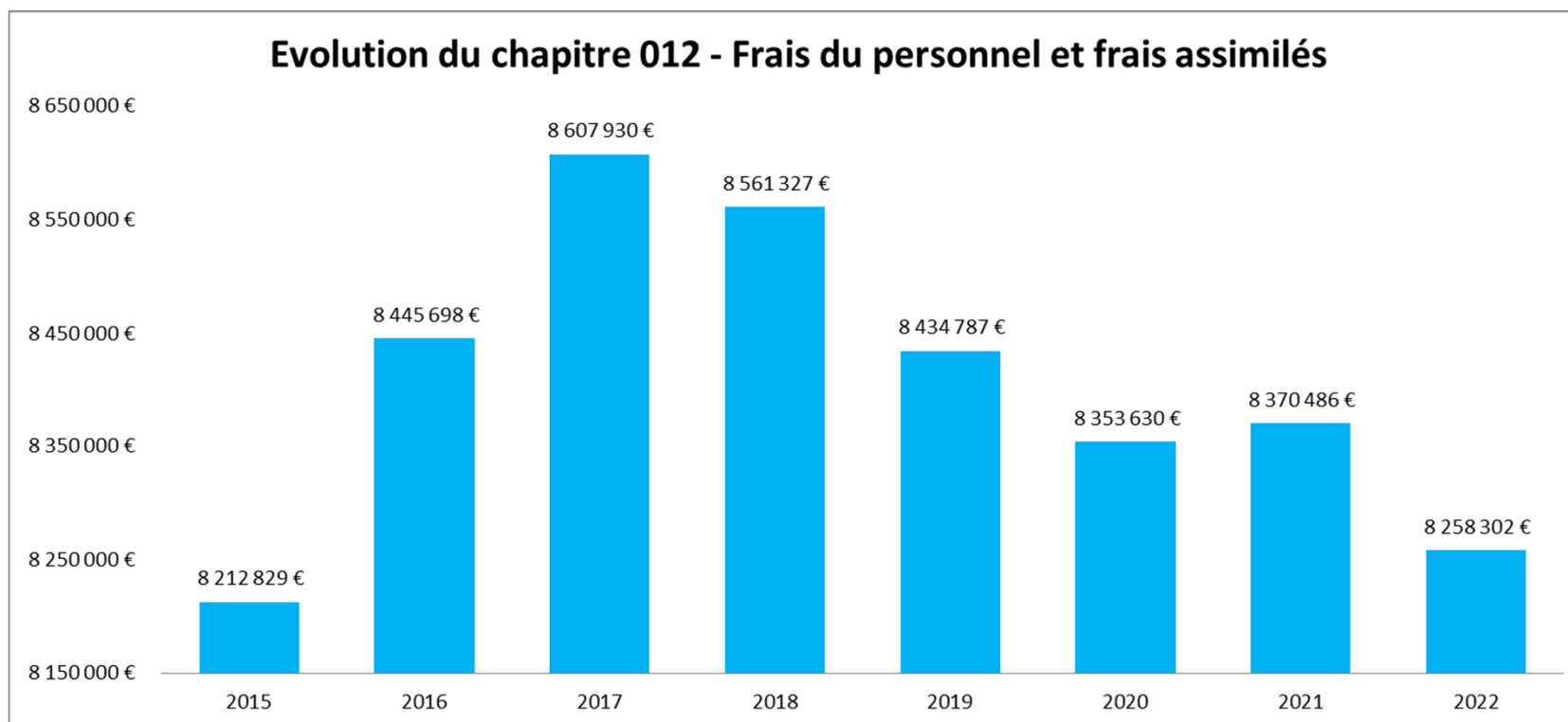
Les charges à caractère général de 2015 à 2022

La loi de finances 2018 contraint les communes les plus importantes à limiter leurs dépenses à 2 % d'augmentation maximum – Effet COVID 2019-2020 – en 2022 le 011 a augmenté de 11,65% conséquence de la crise énergétique



Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel de 2015 à 2022



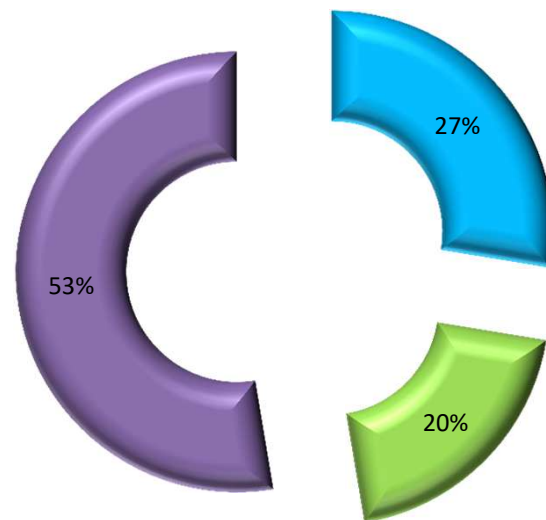


La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement 2022

Recettes réelles d'investissement 2 321 535 €
021 virement à la section d'investissement BP : 2 580 437 €



- CHAP 10 Dotations, fonds divers et réserves dont FCTVA
- CHAP 13 Subventions d'investissement reçues
- 021 - virement de la section de fonctionnement

1022 - FCTVA	230 459,00 €
10226 - Taxe Aménagement	139 669,53 €

Les dépenses d'investissement

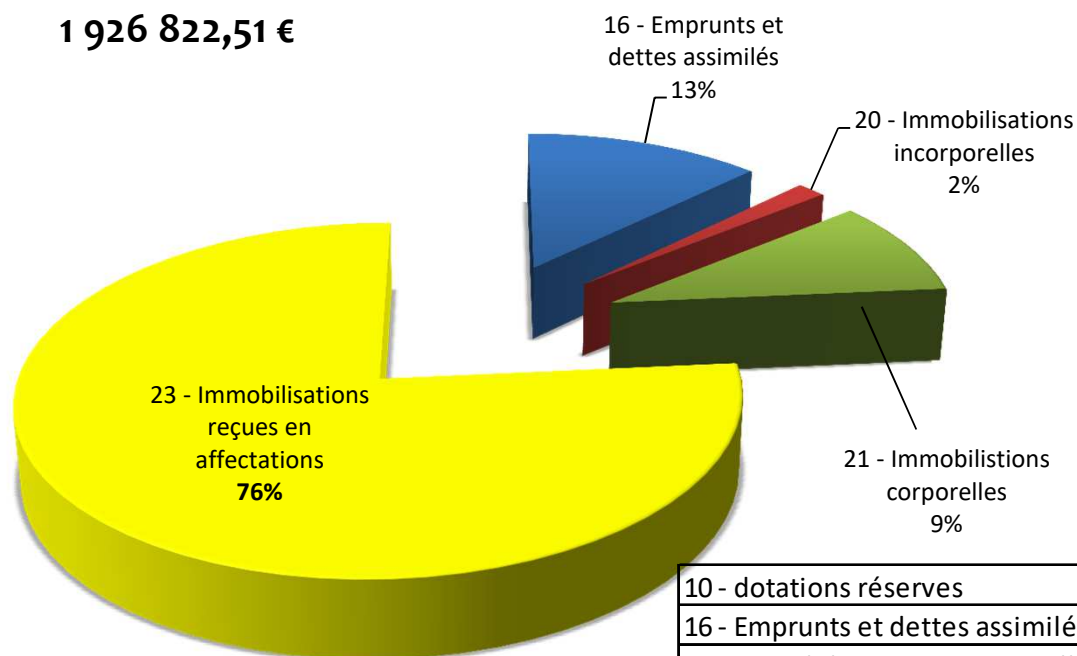
Les dépenses réelles d'investissement 2022

Dépenses réelles d'investissement
(avec le remboursement du capital des emprunts)

1 926 822,51 €

Dépenses d'équipement
(chapitres 20,21 et 23)

1 682 043,74 €



10 - dotations réserves	291,02 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	244 487,75 €
20 - Immobilisations incorporelles	29 405,95 €
21 - Immobilisations corporelles	180 097,66 €
23 - Immobilisations reçues en affectations	1 472 540,13 €
Total dépenses d'équipement 20-21-23	1 682 043,74 €
Total des dépenses réelles	1 926 822,51 €

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2022 chapitre 20 : 29 405,95 €

- Achat de licences logiciels : 22 863,55€
- Frais d'études : 6 542,40 € (Allée des Pommiers – bornage)



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2022 chapitre 21 : 180 097,66€

- **Achat terrains « INRAE » : 1 € symbolique**
- **Achat d'un véhicule Renault Express : 16 987,56 €**
- **Acquisition matériels informatiques : 52 954,38 €** pour les écoles et les services municipaux
- **Mobiliers : 6 106,80 €** (mobilier scolaire) et **13 986,22 €** pour les services municipaux
- **Autres matériels : 90 061,70€** (lave-linges séchant, tapis de danse, plateaux repas, panneaux indicatifs, vidéoprojecteurs, supports à vélos, corbeilles de rue, marteau piqueur, illuminations de Noël, pergolas pour « Ma cour passe au vert » etc.....)



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2022 chapitre 23 : 1 472 540,13 €

- Etudes et Travaux dans les cours d'école : 119 058,96 €
- Reliquat honoraires Maîtrise d'œuvre de Chevincourt : 37 766,96 €
- Travaux de réfection de voirie : 295 674,03 €
- Finalisation Local pétanque : 55 507,77 €
- Travaux de restructuration du gymnase Delaune : 731 217,29 €
- P3 Chauffage : 117 116,80 €
- Divers : 116 198,80 €



Les résultats

La section de fonctionnement

Section de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2022	13 841 334,78 €
Dépenses de fonctionnement 2022	13 047 860,40 €

Résultat de 2022 + 793 474,38 €

Ce résultat exceptionnel provient notamment de recettes non prévues votées par l'Etat lors de son budget rectificatif 2022 : une dotation de compensation des taux syndicaux de la TH 2021 et 2022, soit 229 586 € ainsi qu'à une forte augmentation des recettes de taxe additionnelle des droits de mutation (beaucoup de ventes immobilières) soit + 308 784,34 € par rapport à la prévision budgétaire.

La section d'investissement

Section d'investissement

Recettes d'investissement 2022	2 727 260,99 €
Dépenses d'investissement 2022	2 018 358,36 €

Résultat 2022 708 902,63 €

Pour mémoire le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : 2 580 437,48 €

RAR dépenses d'investissement 2022	3 344 238,89 €
RAR recettes d'investissement 2022	2 321 947,01 €

Solde RAR 2022 - 1 022 291,88 €

La section d'investissement

Affectation du résultat

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER
RECETTES exercice 2022	13 841 334,78 €	2 727 260,99 €	2 321 947,01 €
DEPENSES exercice 2022	13 047 860,40 €	2 018 358,36 €	3 344 238,89 €
RESULTAT EXERCICE	793 474,38 €	708 902,63 €	-1 022 291,88 €
EXCEDENT/DEFICIT cumulé précédent BP ou BS 2021	3 896 716,07 €	80 538,51 €	
RESULTAT DE CLOTURE	4 690 190,45 €	789 441,14 €	

Besoin de financement de la section d'investissement : - 1 022 291,88 € + 789 441,14 € = 232 850,74 €
Ecritures à reprendre sur le budget 2022 :

Investissement Dépenses

Article 001 – Résultat d'investissement reporté : 789 441,14 €

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 232 850,74 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonct. reporté : 4 457 339,71 € (4 690 190,45€ – 232 850,74€)